

**CHA01 Préparation aux épreuves d'évaluation du CACES ®chariots automoteurs R389 – Cat. 1-2-3-4-5-6 ..... Durée : 1 à 5 jours**

**Objectifs :**

- Etre capable de manipuler un chariot automoteur en toute sécurité, suivant la recommandation de la CRAM R389

**Public :**

- Toute personne pratiquant les manutentions et autorisée par la direction, et ayant une aptitude médicale préalablement reconnue par le médecin du travail.

**Programme :**

**GENERALITES**

- La réglementation (Décret du 2/12/1998)
- Les épreuves d'aptitude physique, les épreuves de conduite
- L'autorisation de conduite des chariots automoteurs (lettre type)

**L'INSTRUCTION THEORIQUE**

- Le chariot automoteur à conducteur porté
- Le contrôle périodique du chariot
- Les règles de circulation, les règles de chargement et de déchargement
- La sécurité, le chariot au parcage
- Les consignes de sécurité
- Le registre des anomalies, le livret de sécurité
- Les zones de circulation de l'entreprise, les zones de stockage de l'entreprise

**LES EPREUVES PRATIQUES**

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
- Prendre et déposer une charge à sol, effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- Assurer depuis le sol, le chargement et le déchargement latéral d'un camion
- Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse, effectuer les opérations de maintenance

**CONTROLE DES CONNAISSANCES**

- Les tests d'aptitude
- L'évaluation des connaissances
- La remise des documents